



Comité de Programmation LEADER Ardèche³

**Relevé de décisions du Comité de programmation
N°26 du 09/07/2020 à Lyas**

Membres publics :

- Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche : Lorraine CHENOT, Dominique ALLIX
- Syndicat Mixte du Pays de l'Ardèche Méridionale : Pierre CHAPUIS, Georges FANGIER, Pascal WALDSCHMIDT ;
- Syndicat Mixte Centre Ardèche : Alain SALLIER.

Nombre de présents : 6

Nombre de votants : 6

Membres privés :

- Démocratie participative : Marcel HUDELLOT ;
- Initiative Ardèche Méridionale : Michel CAHEN, Alain CHARROUD ;
- Groupement des sylviculteurs des Cévennes Ardéchoises : Gaston JAMBOIS ;
- Agri Bio Ardèche : Lynda BOUET ;
- Gérant de la SARL Terre Adélice / Association AMESUD : Bertrand ROUSELLE, Nicole KOPP ;
- Experte en patrimoine naturel / Association Méz'Art : Laurence JULLIAN, Hubert-Marie PITEUX ;
- Experte en urbanisme : Orane DIAS ;
- Association développement et patrimoine du Pays de Vernoux / Fondation du patrimoine : Frank DE PIERREFEU, Philippe GAREL ;
- Jeune Agriculteur : Julien SUEUR ;
- Collectif Pétale 07 : Marie SIMON ;
- Association Savoirs de Terroirs : Bertrand ROYER.

Nombre de présents : 15

Nombre de votants : 11

Membres excusés :

- Communautés de communes : Catherine FAURE, Jacky CHOSSON ;
- Conseil Local de Développement : Renzo CATTANEO ;
- Association des agriculteurs d'Aubenas et de la Montagne : Jean-Louis TESTUD ;
- Chambre d'Agriculture ; Christel CESANA ;
- Expert en formation / Entrepreneure en développement rural et transition alimentaire : Frédéric GOLBERG, Charlène NICOLAY.

Techniciens présents :

- Service unifié LEADER : Elisa JAFFRENNOU, Marthe BABAY, Florence DODET, Pascale LIOUTIER, Marlène RATEL, Chloé WIDLING ;
- Natacha SALLES : Chargée de mission territorialisée à la Région (Autorité de gestion).

Une fiche pour connaître la **place des jeunes (18-30 ans) dans les nouveaux conseils municipaux** a été distribuée aux membres présents ; elle sera envoyée par courriel et peut être relayée dans les réseaux de chacun.

3) Calendrier du second semestre 2020

Compte tenu du report du 2nd tour des élections, le Parc, le Syndicat Mixte de l'Ardèche Méridionale et le Syndicat Mixte Centre Ardèche sont obligés d'attendre le 13 octobre pour connaître les élus qui seront membres du Comité de programmation. En conséquence, le **calendrier suivant est proposé et validé pour le second semestre 2020** :

Comités de programmation LEADER	Envoi du dossier de séance	Auditions	Date limite de dépôt de demandes de subvention
CP N°27 : Samedi 21 novembre 2020	10 novembre 2020	Mardi 3 novembre 2020	18 septembre 2020
CP N°28 : Mardi 2 février 2021	22 janvier 2021	Jeudi 7 janvier 2021	30 novembre 2020

On compte sur vous!!

Forum itinérant LEADER en Centre Ardèche	Samedi 21 novembre 2020
GAL agriculture-forêt	Vendredi 11 décembre 2020

D'autre part, des membres volontaires du Comité de programmation seront sollicités pour **retravailler la grille de sélection du GAL** pour l'adapter si besoin au regard du contexte post-COVID19 (résilience du territoire, innovation,...). Les critères de sélection restent identiques mais les questions et la notation doivent être réinterrogés.

Le groupe de travail sera réuni en septembre et la nouvelle version validée en Comité de programmation de novembre.

4) Intervention de Natacha SALLES, référente technique LEADER de l'Autorité de gestion sur le cadre LEADER

Pour l'évolution de cette programmation et le déroulement de la prochaine, tout n'est pas encore callé à ce jour.

Concernant la programmation actuelle, et malgré le contexte COVID19, il n'y aura pas de remise en cause, elle continuera avec les mêmes modalités, la même stratégie ... Il n'y aura pas de grosses modifications.

Pour le FEADER, la programmation actuelle se termine en 2020 ; pour LEADER elle se poursuit jusqu'en 2023. Il subsiste une incertitude sur le nombre d'années de transition entre la programmation européenne actuelle et la programmation européenne 2021/2027.

L'année 2021 sera une année de transition (crédits de la programmation 2021-2027 qui sont affectée à la programmation en cours, avec les règles de la programmation en cours). Il est probable qu'une deuxième année de transition soit envisagée sur 2022. Les enveloppes LEADER seront donc réabondées, puisque LEADER représente 5% minimum du FEADER. Mais on ne connaît pas encore

aujourd'hui à quelle hauteur tant que les arbitrages sur une ou deux années de transition ne sont pas tranchés.

La possibilité de solliciter une **seconde enveloppe complémentaire** (dotée des crédits FEADER sous-consommés par certains GAL et du FEADER lié à la transition entre les programmations) dépendra de la capacité du territoire à programmer et payer, et à avoir de nouveaux dossiers sous le coude. Le GAL Ardèche³ est plutôt bien positionné pour solliciter une nouvelle enveloppe, compte tenu de son niveau d'avancement.

Autre perspective pour la programmation 2021-2027 concernant LEADER : il est envisagé que **l'appel à manifestation d'intérêt (AMI)** pour les territoires candidats à LEADER soit publié mi-2021. Il sera sûrement restreint à quelques thématiques et donc moins ouvert que l'AMI précédent. Avec une année de transition, il est envisagé de sélectionner les GAL en 2022 et de démarrer la programmation en 2023. L'autorité de gestion est en attente d'arbitrages européens pour savoir s'il y aura une ou deux années de transition, et connaître le budget attribué au FEADER. La tendance s'oriente plutôt à la baisse, sans certitudes sur la part exacte de cette baisse (le chiffre de -20% est évoqué). En complément, il est à noter que les mesures du FEADER en dehors de LEADER risquent elles aussi d'être recentrées, avec comme conséquence de faire de LEADER le seul outil FEADER de financement des projets de développement rural.

Le **GAL Ardèche³** a été volontaire pour participer aux réflexions en cours sur la simplification de la prochaine génération LEADER, comme la réflexion sur les options de coûts simplifiés (forfaits attribués pour certaines dépenses qui permettent de simplifier l'instruction).

Il est possible que l'Autorité de gestion s'oriente vers une évolution de la **taille des GAL**, notamment au regard de l'enveloppe FEADER qui sera disponible pour LEADER.

5) Mise en œuvre des axes stratégiques du GAL

5.1 – Points d'actualité sur chaque axe du programme

Se reporter à la page 5 du dossier de séance

5.2 – Appel à projets « 2019 - 6.1 » : sélection des projets et augmentation de l'enveloppe

Les membres valident à l'unanimité l'augmentation de l'enveloppe FEADER dédiée à l'appel à projets à hauteur de 75 000 €.

Sélection des dossiers de l'appel à projets N°2019-6.1

Fiche action		Intitulé	Bénéficiaire	Montant présenté	FEADER prévisionnel	Note	Observation
6	1	Le jardin du temps présent	Sur le Sentier des lauzes	13 902,97 €	10 000,00 €	32	Opération éligible pour sélection
6	1	Prenez soin de votre santé, adaptez votre jardin	Association Vivre les Initiatives Ensemble	18 060,00 €	9 600,00 €	32	Opération éligible pour sélection. Les dépenses et plan de financement doivent être précisés pour programmation.
6	1	Les Ephémères 2020	Les Caladins	18 060,00 €	9 600,00 €	30	Opération éligible pour sélection sous réserve de la délibération du porteur de projet. Les dépenses et plan de financement doivent être précisés pour programmation.
6	1	Aménagement de l'Arboretum "Descours" au quartier "Le Mas"	Commune de Lamastre	33 420,46 €	9 600,00 €	29	Opération éligible pour sélection.
6	1	La Cour des Miracles	La Filature	24 000,00 €	2 500,00 €	28	Opération éligible pour sélection. Les dépenses et plan de financement doivent être précisés pour programmation.
6	1	Festival Dare d'Art #6	Compagnie des Chimères	24 225,00 €	6 000,00 €	28	Opération éligible pour sélection sous réserve de la délibération du porteur de projet. Les dépenses et plan de financement doivent être précisés pour programmation.

6	1	Le Quai des Haltes, escape games, parcours jeux "explorateurs", boutique et restauration rapide	Le Quai des Haltes	12 037,00 €	8 319,00 €	27	Opération éligible pour sélection.
6	1	Ardèche Meeting 2020	Ardèche Slackline	41 409,00 €	9 600,00 €	27	Opération éligible pour sélection sous réserve de la délibération du porteur de projet. Les dépenses et plan de financement doivent être précisés pour programmation.
Total FEADER prévisionnel (montant réservé à 75 000 € sur la maquette pour optimiser les plans de financement si possible)					65 219,00 €		
6	1	Fleen - outil et plateforme de réservation en ligne d'activités de loisirs.	Brothousas	Opération inéligible à l'AAP 6.1 : Le porteur de projet n'a pas d'existence légale (entreprise non créée)			

Les membres valident à l'unanimité les projets ci-dessus présentés en sélection.

6) Examen des nouvelles demandes de subvention

Fiche action	Sous action	Intitulé	Bénéficiaire	Coût total	FEADER prévisionnel	Observation
2	1	Suivi technique de 3 forêts gérées en « futaies irrégulières » à N+10 (Les Chambons, Maison du Parc, Saint André Lachamp)	Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche	12 000,00 €	9 000,00 €	<p>Les membres du Comité de programmation valident l'intérêt de cette démarche initiée par le PNR depuis plus de 10 ans, et qui demande de la continuité pour obtenir des résultats probants et contribuer à améliorer les modes de gestion forestière des propriétaires. Il faut veiller à proposer une sensibilisation à la démarche en direction des habitants et des élus (valorisation des résultats, visites de ces forêts,...).</p> <p>Les membres s'accordent à l'unanimité sur l'intégration du projet dans la stratégie du programme.</p>

						<i>Lorraine CHENOT et Dominique ALLIX, par ailleurs membres du bureau syndical du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche, ne prennent pas part au vote.</i>
2	4	Accompagnement technique des castanéiculteurs et collectivités des Monts d'Ardèche dans le cadre du plan régional « Châtaigneraies Traditionnelles » - VOLET FRUITS	Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche	93 965,00 €	73 265,00 €	<p>Les membres échangent sur plusieurs dimensions du plan de reconquête de la châtaigneraie traditionnelle : rémunération des diagnostics, organisation du partenariat entre le Parc et la Chambre d'agriculture pour la répartition des diagnostics, stratégie de communication commune, indicateurs de l'augmentation de la production, critères phytosanitaires, ... Le bilan présenté lors de l'audition sera diffusé à tous les membres.</p> <p>Cette démarche mutipartenariale est au cœur de la stratégie agricole et forestière du programme LEADER. Le bilan 2019/2020 est positif. La poursuite de l'accompagnement est essentielle pour pérenniser l'action. Il est très intéressant d'intégrer à nouveau un volet bois au programme. Les membres soulignent la nécessité d'anticiper l'arrêt possible des crédits LEADER en 2022.</p> <p>Les membres s'accordent à l'unanimité sur l'intégration du projet dans la stratégie du programme.</p> <p><i>Lorraine CHENOT et Dominique ALLIX, par ailleurs membres du bureau syndical du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche, quittent la salle et ne prennent pas part au vote.</i></p>
2	4	Accompagnement technique des propriétaires et collectivités des Monts d'Ardèche dans le cadre du Contrat Ambition Forêt « Châtaigneraies Traditionnelles (01/07/2020 au 31/06/2022)	Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche	52 101,00 €	22 101,00 €	<p>Les membres échangent sur plusieurs dimensions du plan de reconquête de la châtaigneraie traditionnelle : rémunération des diagnostics, organisation du partenariat entre le Parc et la Chambre d'agriculture pour la répartition des diagnostics, stratégie de communication commune, indicateurs de l'augmentation de la production, critères phytosanitaires, ... Le bilan présenté lors de l'audition sera diffusé à tous les membres.</p> <p>Cette démarche multipartenariale est au cœur de la stratégie agricole et forestière du programme LEADER. Le bilan 2019/2020 est positif. La poursuite de l'accompagnement est essentielle pour pérenniser l'action. Il est très intéressant d'intégrer à nouveau un volet bois au programme. Les</p>

						<p>membres soulignent la nécessité d'anticiper l'arrêt possible des crédits LEADER en 2022.</p> <p>Les membres s'accordent à l'unanimité sur l'intégration du projet dans la stratégie du programme. <i>Lorraine CHENOT et Dominique ALLIX, par ailleurs membres du bureau syndical du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche, quittent la salle et ne prennent pas part au vote.</i></p>
2	4	Accompagnement des castanéiculteurs et des collectivités de la zone AOP châtaigne d'Ardèche 2020/2021	Chambre d'Agriculture de l'Ardèche	81 109,90 €	64 000,00 €	<p>Les membres échangent sur plusieurs dimensions du plan de reconquête de la châtaigneraie traditionnelle : rémunération des diagnostics, organisation du partenariat entre le Parc et la Chambre d'agriculture pour la répartition des diagnostics, stratégie de communication commune, indicateurs de l'augmentation de la production, critères phytosanitaires, ... Le bilan présenté lors de l'audition sera diffusé à tous les membres.</p> <p>Cette démarche multipartenariale est au cœur de la stratégie agricole et forestière du programme LEADER. Le bilan 2019/2020 est positif. La poursuite de l'accompagnement est essentielle pour pérenniser l'action. Il est très intéressant d'intégrer à nouveau un volet bois au programme. Les membres soulignent la nécessité d'anticiper l'arrêt possible des crédits LEADER en 2022.</p> <p>Les membres s'accordent à l'unanimité sur l'intégration du projet dans la stratégie du programme.</p>
2	4	Stratégie de développement économique de l'AOP Châtaigne d'Ardèche	Comité Interprofessionnel de la Châtaigne d'Ardèche	131 500,00 €	64 000,00 €	<p>Les membres échangent sur plusieurs dimensions du plan de reconquête de la châtaigneraie traditionnelle : rémunération des diagnostics, organisation du partenariat entre le Parc et la Chambre d'agriculture pour la répartition des diagnostics, stratégie de communication commune, indicateurs de l'augmentation de la production, critères phytosanitaires, ... Le bilan présenté lors de l'audition sera diffusé à tous les membres.</p> <p>Cette démarche multipartenariale est au cœur de la stratégie agricole et forestière du programme LEADER. La poursuite de l'accompagnement est essentielle pour pérenniser l'action. Le CICA apporte un volet nouveau dans la</p>

						<p>démarche soutenue par le programme LEADER à travers de sa mission de promotion et de développement de la filière.</p> <p>Les membres s'accordent à l'unanimité sur l'intégration du projet dans la stratégie du programme.</p>
3	2	Mise en place d'une plateforme de rénovation énergétique du logement privé (2020/2021)	Syndicat Mixte du Pays d'Ardèche Méridionale	28 875,00 €	20 700,00 €	<p>Les membres soulignent l'intérêt de la démarche pour encourager la rénovation du bâti ardéchois. Compte tenu des enjeux à mobiliser les artisans et donc de former les artisans de demain, ils pointent l'intérêt de développer des liens plus forts avec les structures de formation professionnelle, de manière à intervenir auprès des jeunes en formation, et auprès des professionnels pour les encourager à prendre des apprentis. Rénofuté pourrait jouer un rôle de tiers de confiance.</p> <p>Les membres s'accordent à l'unanimité sur l'intégration du projet dans la stratégie du programme. <i>Pierre CHAPUIS, Georges FANGIER et Pascal WALDSCHMIDT, par ailleurs membres du bureau syndical du Syndicat Mixte du Pays de l'Ardèche Méridionale, quittent la salle et ne prennent pas part au vote.</i></p>
4	3	Pollen : Une réponse territoriale, intégrée pour un partenariat basé sur des valeurs	Pollen SCOP	105 000,00 €	54 000,00 €	<p>La coopérative prend un nouveau virage dans son développement ; elle souhaite être plus visible et attractive en développant sa présence sur le territoire, en consolidant son pôle formation et en structurant un pôle agro-alimentaire. Les membres du Comité de programmation considèrent que Pollen SCOP, à travers ce projet, sera à même de repérer l'évolution des pratiques en matière d'entrepreneuriat ainsi que les impacts du COVID19 (contextes vécus par les entrepreneurs). Ils souhaitent disposer d'ici un an ou deux de la part de Pollen SCOP d'une photographie sur ces sujets.</p> <p>Les membres s'accordent à l'unanimité sur l'intégration du projet dans la stratégie du programme.</p> <p><i>Projet coup de cœur du Comité de programmation.</i></p>

6	2	Installation d'un cours de Padel sur l'espace sportif du Pré Jalla au Cheylard	Communauté de communes Val'Eyrieux	71 000,00 €	15 500,00 €	<p>Les membres soulignent la forte volonté de la Communauté de communes à développer son territoire par le sport, comme en témoigne le nombre de partenaires présents lors de l'audition Ils soulignent également l'intérêt apporté par l'avis consultatif des jeunes en amont des auditions.</p> <p>Ils suggèrent enfin qu'il pourrait être intéressant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'une part de réfléchir à une manière d'intégrer les jeunes sportifs dans la gouvernance du club de tennis ; - et d'autre part d'envisager une solution pour éviter les collisions d'oiseaux sur les vitres du cours de padel <p>Les membres s'accordent sur l'intégration du projet dans la stratégie du programme (15 votes pour et 2 abstentions).</p>
6	2	Consolidation et développement d'une Information Jeunesse répondant aux besoins des jeunes en Ardèche Méridionale	Mission Locale Ardèche Méridionale	58 960,00 €	18 128,00 €	<p>Les membres échangent sur l'opportunité de soutenir ce projet. La démarche en elle-même n'est pas remise en cause mais les membres ont du mal à apprécier l'évolution de la démarche par rapport à l'initiative existante depuis 2 ans et demi.</p> <p>Cependant, considérant l'ensemble de ces remarques mais aussi l'intérêt potentiel de ce projet pour les jeunes du territoire, la pré-sélection du projet est reportée à un prochain Comité de programmation.</p> <p>Il est demandé à la Mission Locale de retravailler son projet, en apportant des précisions et le faisant évoluer sur les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comment l'offre proposée s'adapte-elle au bout de deux ans et demi aux besoins et aux modalités de fréquentation du PIJ par les jeunes (ex. : lieux, horaires, formes, ...); étant entendu que les besoins des jeunes sont maintenant connus et que des modalités ont pu être testées avec plus ou moins de succès ; - Quelles implications des jeunes dans le projet pour mieux répondre à leurs modalités de fréquentation et à leurs besoins ?

						<p>- Quelle implication des Communautés de communes et de leurs services jeunesse dans la gouvernance du PIJ pour adapter la réponse du PIJ grâce à leur expertise locale des jeunes ?</p> <p>C'est sur la base de ce travail que le projet pourra à nouveau être examiné.</p>
7	2	Regards croisés entre lycées agricoles sur la reconquête productive en zone piémont	EPLEFPA Olivier de Serres	22 624,00 €	13 624,00 €	<p>Il serait intéressant que le projet permette la valorisation des professionnels ardéchois et porte une attention particulière à la préservation des ressources (agriculture biologique, ...). Les travaux conduits par les lycéens ardéchois pourraient être partagés avec d'autres jeunes du territoire LEADER Ardèche³, dont ceux de l'atelier Jeunesse & Gouvernance. L'ambition d'aller vers des relations durables de coopération entre territoires au-delà de LEADER est soulignée.</p> <p>Les membres s'accordent à l'unanimité sur l'intégration du projet dans la stratégie du programme.</p>
7	2	Transfert d'expériences entre filières bois ardéchois et GAL EVV (voyage d'études)	Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche	10 000,00 €	8 000,00 €	<p>Il serait intéressant d'ajouter des élus dans le public cible, afin de faire en sorte que l'action publique s'approprie la question et que la dynamique essaime ensuite sur l'ensemble du territoire du GAL. Un lien pourra également être fait sur la gestion des forêts en futaie irrégulière.</p> <p>Les membres s'accordent à l'unanimité sur l'intégration du projet dans la stratégie du programme. <i>Lorraine CHENOT et Dominique ALLIX, par ailleurs membres du bureau syndical du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche, quittent la salle et ne prennent pas part au vote.</i></p>
7	2	Valoriser les initiatives innovantes en faveur des productions locales	Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche	15 000,00 €	12 000,00 €	<p>Les membres soulignent l'intérêt et la spécificité du film (diversité des acteurs impliqués ; angle de vue proposé sur l'innovation). Pour que le film atteigne ses objectifs, ils invitent le groupe de travail qui pilote cette action à mieux prioriser les thématiques valorisées et les cibles du film.</p> <p>Les membres s'accordent à l'unanimité sur l'intégration du projet dans la stratégie du programme.</p>

						Lorraine CHENOT et Dominique ALLIX, par ailleurs membres du bureau syndical du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche, quittent la salle et ne prennent pas part au vote.
--	--	--	--	--	--	--

De la même manière que les membres présents à l'audition apparaissent nominativement dans le diaporama de séance, les membres demandent que soit aussi désormais précisé la qualité des porteurs de projets présents lors de l'audition.

7) Examen des autres demandes de subvention

7.1 Projets présentés en sélection et programmation

Fiche action		Intitulé	Bénéficiaire	Note validée	Montant éligible	FEADER programmé	Observations
1	4	Valoriser les travaux de recherche sur le patrimoine industriel	Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche	24	43 552,57 €	34 842,04 €	Lorraine CHENOT et Dominique ALLIX, par ailleurs membres du Bureau syndical du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche, quittent la salle et ne prennent pas part au vote.
1	4	Une solidarité itinérante en chantier Bricobus	Compagnons Bâisseurs Rhône Alpes	23	63 534,87 €	19 000,00 €	
2	2	Identification de la viande bovine de la montagne ardéchoise	Chambre d'Agriculture de l'Ardèche	27	36 583,94 €	29 267,00 €	
2	2	Prospective territoriale et dispositif d'accompagnement pour une transition alimentaire en Ardèche	Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche	27	57 271,00 €	42 271,00 €	Lorraine CHENOT et Dominique ALLIX, par ailleurs membres du Bureau syndical du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche, quittent la salle et ne prennent pas part au vote.
2	2	Nouvelles cibles et nouvelles méthodes pour favoriser la consommation de produits locaux, un défi pour la transition alimentaire	Centre de Développement Agroalimentaire Ardèche le Goût	26	49 991,41 €	33 991,41 €	

2	4	Accompagnement des castanéiculteurs et des collectivités de la zone AOP châtaigne d'Ardèche dans le cadre du plan ambition châtaigneraies traditionnelles (2019/2020/	Chambre d'Agriculture de l'Ardèche	30	66 871,99 €	24 883,00	
3	1	Amorçage d'un pôle des métiers d'art – 2020	Syndicat Mixte du Pays de l'Ardèche Méridionale	29	87 590,33 €	67 349,56 €	<i>Pierre CHAPUIS, Georges FANGIER, Pascal WALDSCHMIDT, par ailleurs membres du Bureau syndical du Pays de l'Ardèche Méridionale quittent la salle et ne prennent pas part au vote.</i>
3	6	Animation et actions des Bistrot de Pays	Syndicat Mixte du Pays de l'Ardèche Méridionale	28	38 952,13 €	31 161,70 €	<i>Pierre CHAPUIS, Georges FANGIER, Pascal WALDSCHMIDT, par ailleurs membres du Bureau syndical du Pays de l'Ardèche Méridionale quittent la salle et ne prennent pas part au vote.</i>
5	1	Start up de Territoire	Syndicat Mixte du Pays de l'Ardèche Méridionale	28	88 708,96 €	70 967,16 €	<i>Pierre CHAPUIS, Georges FANGIER, Pascal WALDSCHMIDT, par ailleurs membres du Bureau syndical du Pays de l'Ardèche Méridionale quittent la salle et ne prennent pas part au vote.</i>
5	2	Structuration et renforcement de la filière bijou dans la vallée du bijou et développement des potentiels économiques liés au bijou au travers d'actions collectives	Communauté de communes Val'Eyrieux	27	73 062,70 €	58 450,16 €	<i>Dossier instruit sous réserve de réception de la délibération du porteur de projet</i>
6	4	Les paysages forment la jeunesse / outil pédagogique	Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche	31	49 269,020 €	29 269,00 €	<i>Lorraine CHENOT et Dominique ALLIX, par ailleurs membres du Bureau syndical du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche, quittent la salle et ne prennent pas part au vote.</i>
Total FEADER programmé (voir maquette financière)						441 452,03 €	

Les membres valident à l'unanimité les projets ci-dessus présentés en sélection et programmation.

7.2 Projets présentés en programmation

Fiche action		Intitulé	Bénéficiaire	Note validée	Montant éligible	FEADER programmé	Observations
2	4	Accompagnement technique des castanéiculteurs et collectivités des Monts d'Ardèche dans le cadre du plan régional châtaigneraies traditionnelles (2019/2020)	Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche	30	66 871,99 €	24 883,00 €	Lorraine CHENOT et Dominique ALLIX, par ailleurs membres du Bureau syndical du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche, quittent la salle et ne prennent pas part au vote.
6	1	Aménagement de l'arboretum « Descours » au quartier « Le Mas »	Commune de Lamastre	29	12 000,00 €	9 600,00 €	
6	1	Le jardin du temps présent	Sur le Sentier des Lauzes	32	12 500,00 €	10 000,00 €	
6	1	Le Quai des Haltes, escape games, parcours jeux « explorateurs », boutique et restauration rapide	Le Quai des Haltes	27	11 912,53 €	8 319,00 €	
Total FEADER programmé (voir maquette financière)						52 802,00 €	

Les membres valident à l'unanimité les projets ci-dessus présentés en programmation.

8) Autres décisions, informations, points divers

8.1 Prolongations de dates de caducité

Dossiers faisant l'objet d'un avenant pour prolonger la durée de validité

Fiche action		Intitulé	Bénéficiaire	Date de caducité initiale	Prolongation de la validité au
1	2	Aménagement d'un éco-lotissement à Saint-Gineys-en-Coiron	Commune de Saint-Gineys-en-Coiron	01/05/2020	31/12/2020
1	4	VIL'LAB : Laboratoire pluridisciplinaire dans les villages de caractère de l'Ardèche	CAUE de l'Ardèche	31/12/2021	31/12/2022
2	2	Etude d'opportunité d'un nouvel abattoir	Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche	30/06/2020	30/04/2021
3	3	Valorisation touristique de l'ancienne voie CFD - tranche 2 Intres - St Agrève	Communauté de Communes Val'Eyrieux	31/12/2019	30/06/2020
3	3	Aménagement de la Dolce Via - secteur St Fortunat - St Laurent du Pape	Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche	30/06/2020	30/09/2020

Les membres valident à l'unanimité les prolongations de validité présentées ci-dessus.

8.2 Information sur les dossiers à venir

Fiche-action	Projets	Maitres d'ouvrage
1) Urbanisme	Attractivité Centre Bourg Joyeuse (CP27) Ateliers Hors les murs Démarche participative	Communauté de communes Pays de Beaume-Drobie PNR Commune de Chassiers
2) Agriculture-forêt	Filière olives Paiements pour services environnementaux, orientés sur l'eau Agri Bio Ardèche Gestion durable de la ressource en forêt privée	Non déterminé Non déterminé Agri Bio Ardèche CRPF
3) Moteurs de développement		
5) Modèles économiques innovants	Développement d'un modèle économique innovant par le design d'expérience et le marketing de l'offre touristique	OTI Pays d'Aubenas Vals Antraïgues
6) Territoire responsabilité		
7) Coopération	Filière caprine (coopération avec l'Italie)	EPLEFPA Olivier de Serres

8.3 Validation du relevé de décisions du Comité de programmation du 20 février 2020

Les membres valident à l'unanimité le relevé de décisions du comité de programmation du 20 février 2020.

9) Tour de table de fin de Comité

Un dernier tour de table permet aux membres d'exprimer leur ressenti « à chaud » sur le déroulement du Comité de programmation.



La séance se termine à 21h30.

Lorraine CHENOT,
Présidente du GAL Ardèche³